



Communiqué de presse de la direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

Enquête Vie Quotidienne et Santé

L'enquête Vie quotidienne et santé (VQS) s'intéresse aux conditions de vie des personnes, à leurs difficultés à réaliser les activités de la vie quotidienne et aux aides qu'elles reçoivent pour ces activités. Ces informations permettent d'éclairer les politiques publiques en faveur des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie.

Les réponses se feront par Internet ou par téléphone. À la suite de cette enquête, une partie des personnes ayant répondu pourront de nouveau être interrogées pour une enquête plus approfondie portant sur leur santé et leurs conditions de vie.

Cette enquête est réalisée par l'Insee et la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees). Elle débute le 26 janvier.

Afin de pouvoir disposer de résultats départementaux, cette enquête repose sur un large échantillon. Le questionnaire ne s'adresse pas aux personnes vivant en structure collective comme un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ou un foyer d'accueil pour personnes handicapées : une enquête spécifique aura lieu dans ces établissements.

Je suis tiré-e au sort, comment cela se passe-t-il?

Les personnes sélectionnées recevront un courrier postal avec un identifiant pour répondre par internet, en se connectant sur le portail sécurisé de l'Insee. Pour celles qui n'auront pas répondu par Internet, l'enquêteur de l'Insee, soumis au secret statistique, prendra contact avec elles afin de convenir d'un rendez-vous téléphonique.

Le questionnaire est court et ne prend qu'une quinzaine de minutes.

Les réponses à ces questions permettront de repérer les personnes ayant des difficultés dans les actes de la vie quotidienne (par exemple se laver, se déplacer dans son logement, etc.) et, ainsi, de mesurer les situations de handicap et de dépendance. Ces informations sont importantes pour les conseils départementaux, qui versent des prestations liées au handicap ou à la perte d'autonomie comme la prestation de compensation du handicap (PCH) ou l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Cette enquête questionne également sur l'aide que reçoivent les personnes qui font face à ces difficultés.

Combien de personnes sont concernées par l'enquête en Bourgogne-Franche-Comté?

Pour la Bourgogne-Franche-Comté, 6 300 personnes seront susceptibles d'être interrogées.

Leur participation est essentielle, que l'on soit en bonne santé ou non ! Elle permet de garantir la qualité des résultats et de donner une vision sur la diversité des situations sur le territoire national.

Nous contacter :

Katy Lequin
Chargée de communication externe
Insee Bourgogne-Franche-Comté
Tél : 03.80.40.67.11 ou 06.63.30.50.36
Mél : dr25-communication-externe@insee.fr

Consulter sur notre site:

www.insee.fr, rubrique statistiques



#BFC @InseeRegions

Les données collectées sont strictement confidentielles. Les réponses sont anonymes. Elles sont utilisées uniquement par l'Insee à des fins d'études statistiques.

Présentation, champ de l'opération et caractéristiques technique de l'enquête :

<https://www.insee.fr/fr/information/4630668>

Quelques publications :

Insee Première n°1254 « Limitation dans les activités et sentiment de handicap ne vont pas forcément de pair » mettre le lien

Insee Première n°1767 « 4 millions de seniors seraient en perte d'autonomie en 2050 »

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4196949>

Dossier de la Drees n°34 :

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/les-dossiers-de-la-drees/article/la-perte-d-autonomie-des-personnes-agees-a-domicile-quelles-disparites-entre>

« La perte d'autonomie des personnes âgées à domicile – quelles disparités entre départements ? »

février 2021

Apporter un éclairage sur les éventuelles difficultés
dans les actes de la vie quotidienne

